



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de coordination
des politiques interministérielles**

SOCIÉTÉ SISEB SALEUX

à

COMMUNE DE SALEUX

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'arrêté préfectoral du 28 février 2025 complète les prescriptions applicables aux installations de stockage d'électricité par batteries que la société SISEB SALEUX exploite route de Beauvais.

Une copie de cet arrêté est déposée afin d'être consultée par toute personne intéressée :

- 1) au secrétariat de la mairie de SALEUX ;
- 2) à la préfecture de la Somme (service de coordination des politiques interministérielles, bureau de l'environnement et de l'utilité publique) ;
- 3) sur le site internet des services de l'État dans la Somme, le cas échéant à l'adresse : www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Base-des-arretes-prefectoraux ou au moyen du QR code ci-dessous.



Amiens, le 25 MARS 2025

Pour le préfet, et par délégation,
la cheffe de bureau,

C. Descamps

Caroline DESCAMPS